

---

# DES OUTILS EUROPÉENS AU SERVICE DE LA MOBILITÉ

---



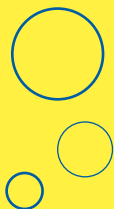




**Camille**

25 ans

Manager  
dans la  
restauration



**18 ans**

Je décide de poursuivre mes  
études en BTS

J'obtiens un Europass  
Mobilité

Je réussis mon bac professionnel

Je pars en stage en entreprise  
au Portugal : une première pour moi !



## 20 ans

Je réalise enfin le projet qui me tient à cœur : un volontariat européen dans une ONG.

Je découvre la plateforme **EUROPASS**, je crée mon profil Europass et mon CV en un clic, facilement !

J'obtiens mon **Youthpass**.

Mon rêve : devenir manager !!

Pour poursuivre mes études, je rencontre un conseiller **EUROGUIDANCE** dans un Centre d'Information et d'Orientation

## 21 ans

Ma première réelle expérience professionnelle !  
Je suis serveuse dans un restaurant



## 22 ans

Je reprends mes études en Licence professionnelle *Management et stratégie en Hôtellerie tourisme*

Je veux de nouveau partir en Europe. Je m'informe grâce à la plateforme **EUROPASS** et **EURODESK**

Ma mobilité au Portugal grâce au programme **ERASMUS +**



J'actualise mon profil **EUROPASS** avec mes nouvelles expériences et découvre une offre d'emploi au Portugal

Je valide tous mes crédits **ECTS**.  
J'obtiens ma Licence Pro

J'envoie mon CV, ma lettre de motivation et mes preuves de compétences à mon futur employeur via la plateforme **EUROPASS**

Je reçois mon Supplément au Diplôme

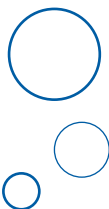
Je retourne au Portugal pour m'y installer avec mon copain et travailler en tant que manager d'équipe dans un restaurant

## 25 ans

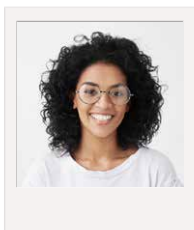
---

# SOMMAIRE

---



PRÉSENTATION DE CAMILLE .....	<b>P.06</b>
LA PLATEFORME EUROPASS .....	<b>P.07</b>
LE VOLONTARIAT INDIVIDUEL .....	<b>P.10</b>
YOUTHPASS .....	<b>P.10</b>
EUROGUIDANCE .....	<b>P.12</b>
LE PROGRAMME ERASMUS+ .....	<b>P.13</b>
EURODESK .....	<b>P.15</b>
LES ECTS .....	<b>P.16</b>
EURES .....	<b>P.18</b>
LE CADRE EUROPÉEN DES CERTIFICATIONS .....	<b>P.19</b>
LES CENTRES ENIC/NARIC .....	<b>P.20</b>
POUR ALLER PLUS LOIN ....	<b>P.21</b>
L'AGENCE ERASMUS+ .....	<b>P.24</b>
GLOSSAIRE .....	<b>P.23</b>



**Camille**

25 ans

**Manager  
dans la restauration**

---

## Son parcours

---



Camille est titulaire d'un bac professionnel et d'un BTS dans la restauration et d'une licence Pro. Lors de sa formation, elle a réalisé des stages dans des entreprises en Europe. Au départ plutôt perplexe sur l'intérêt de ces mobilités, elle est revenue enthousiaste de ces expériences qui lui ont ouvert de nouvelles opportunités auxquelles elle ne songeait pas auparavant.

Après avoir obtenu un Europass Mobilité et sur les conseils de son tuteur elle crée son profil de compétences sur la plateforme Europass, son CV, télécharge son Supplément au Certificat et archive tous ses documents dans l'espace « « bibliothèque » de la plateforme EUROPASS.





**EUROPASS** est une plateforme de gestion des compétences et des carrières.

Elle permet notamment de **valoriser et capitaliser les expériences et les compétences acquises tout au long de la vie et de préparer une mobilité de formation ou de stage.**

Sous forme de guichet d'entrée unique, elle offre de nombreux services aux citoyens :

- Un « **profil en ligne** » pour décliner ses informations personnelles, ses expériences bénévoles ou professionnelles, ses formations initiales et continues, ainsi que toutes ses compétences techniques ou transversales.

Les utilisateurs peuvent créer un CV (disponible dans différents formats), des lettres de motivation, postuler en ligne, suivre ses candidatures... et accéder à des informations pays par pays sur les systèmes de validation, la reconnaissance, l'orientation...

- Une autoévaluation des compétences numériques via un test en ligne.
- Un **espace personnel pour gérer ses compétences et ses centres d'intérêt** : des suggestions de compétences sont proposées par la plateforme pour les intégrer au profil.
- Une **bibliothèque** pour stocker des CV, des lettres de motivation, des diplômes, des titres, des certificats, des attestations, des travaux divers (photos, vidéos) et compiler ainsi toute preuve de compétences.
- Un **tableau de bord**, véritable « photographie des compétences », reprenant l'ensemble des informations saisies.

En fonction des compétences saisies et des préférences géographiques exprimées, la plateforme **EUROPASS** propose :

- Des suggestions personnalisées d'opportunités de formation ;
- Des suggestions personnalisées d'offres d'emploi via le portail de l'emploi européen **EURES**.

# LES DOCUMENTS EUROPASS



## • L'Europass Mobilité

C'est un document nominatif et personnalisé qui décrit de manière détaillé et concrète la période d'étude, de stage ou de formation effectuée en Europe en termes de compétences acquises. Il s'adresse aux lycéens, apprentis, collégiens, étudiants, demandeurs d'emploi ou salariés. Les établissements qui organisent la mobilité (CFA, lycées, lycées professionnels, universités..) et souhaitant délivrer ce document s'adressent au Centre National Europass (Agence Erasmus+ France / Education formation)

-> <http://europassmobilite.fr>

## • Le Supplément au Diplôme

Le Supplément au Diplôme est un document nominatif joint à un diplôme d'études supérieures qui décrit la spécificité de la formation ainsi que les compétences et les connaissances acquises lors du cursus, des périodes de mobilité. Il valorise aussi les expériences personnelles telles que les engagements bénévoles et associatifs. Il permet de mieux faire comprendre le contenu et la valeur des diplômes auprès d'autres établissements d'enseignement supérieurs et d'employeurs en Europe et contribue à une meilleure lisibilité des diplômes. Il est obligatoire et délivré exclusivement par les établissements d'enseignement supérieur.

-> <https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass/>

## • Le Supplément au Certificat

Le Supplément au Certificat est un document qui permet de faire comprendre clairement le contenu d'un titre/diplôme/ certificat aux employeurs en fournissant une information qualitative : compétences visées, contenu de l'enseignement, niveau de qualification, type d'emplois accessibles etc.

Toutes les personnes ayant obtenu un certificat, un titre ou un diplôme suite à une formation technique ou à visée professionnelle peut télécharger le document directement depuis le répertoire national de la certification professionnelle de France compétences.

-> [www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)



d'Europass : la possibilité de conserver et de rassembler tous ces documents simplement, rapidement et en toute sécurité, en un seul clic dans l'espace « bibliothèque » de la plateforme Europass. -> [www.europass.eu](http://www.europass.eu)







En faisant le bilan de son parcours, de son expérience personnelle, Camille réfléchit à son projet professionnel ; Elle décide de réaliser un projet qui lui tient à cœur en effectuant **un volontariat européen** dans une ONG. Cette nouvelle expérience lui permet d'obtenir un **Youthpass**.



L'objectif du volontariat est de permettre à des jeunes de découvrir un autre pays européen à travers une mission d'intérêt général, de contribuer concrètement à des actions au service d'une société plus solidaire et inclusive, de développer des compétences utiles à leur insertion sociale et professionnelle.

Les missions sont liées à des domaines d'activité tels que le vivre ensemble, la culture, l'environnement, le sport, l'éducation, le social, etc.

Elles durent entre 2 semaines et 12 mois pour le volontariat individuel et entre 2 semaines et 2 mois pour les équipes de volontaires.

Le volontariat du Corps européen de solidarité (CES) repose sur un partenariat entre un volontaire, des organisations d'envoi et d'accueil et permet de vivre une expérience formatrice, de développer une citoyenneté active et de faire preuve de solidarité en découvrant une autre culture et une autre langue.

-> [https://europa.eu/youth/solidarity\\_fr](https://europa.eu/youth/solidarity_fr)

L'expérience acquise lors du volontariat du Corps européen de solidarité peut être valorisée et reconnue par un Youthpass.

Le **Youthpass** est l'attestation qu'une personne a accompli un service volontaire à l'étranger, et une reconnaissance de certaines compétences que cette personne a pu apprendre et mettre en application. Il est remis à la fin de la mobilité sous réserve que la structure d'envoi ait bien fait les démarches nécessaires en amont.



-> <https://www.youthpass.eu/fr/>



Par la suite, Camille trouve un poste de serveuse dans un restaurant. Après deux années, elle aimerait faire évoluer sa carrière et devenir manager. Après avoir fait des recherches en ligne sur le site **Euroguidance**, elle se rend dans un centre d'information et d'orientation où un conseiller **Euroguidance** lui recommande de reprendre ses études en suivant une licence professionnelle « Management et stratégie en Hôtellerie tourisme » avec la possibilité de partir en mobilité d'études une partie de sa formation.



**EUROGUIDANCE** est un réseau européen de centres de ressources pour **promouvoir la mobilité en Europe et à l'international**. Ses principales missions sont d'**orienter, d'informer sur les systèmes éducatifs et de formation européens, de développer la dimension européenne dans les actions d'information.**

Le réseau s'adresse aussi bien aux professionnels de l'orientation (de la formation initiale à la formation continue) qu'aux jeunes et aux adultes. Il accueille du public dans les centres d'information et d'orientation, dans les salons, les établissements scolaires. Le site **[www.euroguidance.org](http://www.euroguidance.org)** est adapté au besoin du grand public et fourmille d'informations : carte des financements régionaux de la mobilité, rubriques « étudier et se former en Europe », ressources sur les stages, l'alternance, les mobilités virtuelles et hybrides etc





Une fois inscrite en Licence pro, Camille souhaite réaliser une partie de sa formation en mobilité avec le programme Erasmus+.



Elle profite d'une réunion d'information organisée par le service des relations internationales de son établissement pour obtenir toutes les informations nécessaires en termes de conseils, de procédures et surtout pour connaître les différents établissements partenaires dans lesquels elle va pouvoir partir. Des témoignages d'étudiants apportent aussi des informations pertinentes sur les aspects logistiques et culturels.

Une application Erasmus + est disponible pour téléphone portable et tablette sur Play Store et Apple Store. Conçue pour les étudiants, les jeunes en formation professionnelle et les participants à des échanges de jeunes elle a pour objectif de faciliter la mobilité Erasmus + en les accompagnant dans leurs démarches : suivi administratif avant, pendant et après le séjour, partage de bons plans, accès direct à la plateforme Erasmus + d'évaluation linguistique OLS « Online Linguistic Support ».



### Le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

**ERASMUS +** est ouvert à différents publics dans les domaines de l'éducation, de la formation des adultes ou encore de la jeunesse et du sport. Dans le champ éducatif, Erasmus+ permet aux jeunes (lycéens, apprentis, étudiants) et aux professionnels de partir en mobilité (d'études ou de stage) par l'intermédiaire d'un établissement ou d'un organisme d'éducation ou de formation.

Avec un budget de **28 milliards d'euros** le programme **ERAS-**

**MUS +** se donne pour objectif d'être plus inclusif, plus innovant et pleinement tourné vers la transition écologique et la transformation numérique, et la citoyenneté active européenne. Il vise à atteindre **10 millions de bénéficiaires** d'ici à 2027.

Le programme **ERASMUS +** facilite les projets de mobilité et de coopération en Europe et même au delà dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

#### Plusieurs objectifs sont également visés :

- Augmenter le niveau de compétences et les aptitudes-clés pour une meilleure employabilité
- Soutenir la qualité, les innovations, l'excellence académique et universitaire ;
- Soutenir et promouvoir les outils de transparence et de reconnaissance des compétences et des certifications (Europass, Youthpass, le cadre européen des certifications (CEC), le système européen de transfert d'unités de cours capitalisables (ECTS), les mobilités à visées certificatives ...) ;
- Renforcer la dimension internationale notamment via la coopération entre pays européens et non européens ;
- Favoriser l'apprentissage des langues et promouvoir la diversité linguistique et culturelle.



Différents sites et ressources lui sont présentés : **EUROPASS**, la plateforme de gestion des compétences et des carrières qui propose des offres de formation et d'emploi en Europe, **Découvrir le monde**, portail d'information pour aider à finaliser un projet de séjour à l'étranger, **EURODESK** qui présente un panorama des dispositifs facilitant la mobilité des jeunes en les guidant notamment dans les recherches d'aides financières (programmes européens, bourses nationales et régionales) et des informations sur les possibilités de se déplacer en Europe, quelle que soit la nature du projet.

La plateforme **EUROPASS** donne la possibilité aux élèves, étudiants, parents, enseignants ou conseillers d'orientation de trouver de l'information sur les opportunités d'études et de formation dans l'Union européenne (lien directs vers les sites internet des établissements d'éducation et de formation, accès au catalogue des offres de formation), sur les systèmes d'éducation et de formation (principaux sites nationaux utiles) mais aussi sur les aspects logistiques liés à la mobilité.

-> <https://europa.eu/europass/fr/learn-europe-information-and-support>

-> <https://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr/>

The screenshot shows the homepage of the europass website. At the top, there is a navigation bar with the europass logo and the text 'Union européenne'. To the right, it says 'French' with a flag icon. Below the navigation bar, there are links for 'Apprendre en Europe', 'Travailler en Europe', 'À propos d'Europass', and 'Nous contacter'. A 'Login to Europass' button is also visible. The main content area features a large white graphic with the text 'europass' in a large, bold font, followed by the slogan 'Passez à la vitesse supérieure'. Below this, it says 'Votre outil personnel gratuit pour se former en Europe' and a yellow button that reads 'Créer gratuitement votre Europass'. On the left side of the main content area, there are two menu items: 'Créer un CV' and 'Créer une lettre de motivation'.



**EURODESK** est un réseau de plus de 1 500 centres dans toute l'Europe qui informe les jeunes sur les opportunités de mobilité en Europe et à l'international et les encourage à participer à la vie démocratique européenne.

En France, Eurodesk s'appuie sur le réseau Information Jeunesse avec le CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse) comme coordinateur national à Paris et plus de 140 référents présents dans les réseaux d'information jeunesse.

Les conseillers du réseau Eurodesk facilitent et encouragent la mobilité de tous les jeunes sur tous types de projets, dans le cadre du programme Erasmus+ ou d'autres dispositifs. Avec ses ressources sur les études, les stages, l'emploi, le volontariat, Eurodesk offre un panorama complet des dispositifs facilitant la mobilité des jeunes en Europe et apporte des réponses sur mesure aux demandes des jeunes. Il organise aussi des événements sur la mobilité en Europe et à l'international et gère le Portail européen de la jeunesse.

-> [www.cidj.com/eurodesk](http://www.cidj.com/eurodesk)

-> [www.eurodesk.eu/france](http://www.eurodesk.eu/france)



Convaincue, Camille s'empresse de montrer son dossier de candidature pour une mobilité Erasmus+. Elle retravaille son CV et rédige une lettre de motivation avec l'aide de la plateforme **EUROPASS**.



Une fois sa candidature retenue, le coordinateur **ERASMUS +** l'oriente dans le choix des matières pour l'élaboration de son contrat d'études. Pour un semestre d'études, Camille a besoin de 30 crédits ECTS.



**L'ECTS** (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) est un système de points mis en place par la Commission européenne qui a pour but de décrire et faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'étude de l'enseignement supérieur.

Il apporte une transparence dans les systèmes d'enseignement et facilite la reconnaissance des qualifications et des diplômes en Europe.

Les ECTS sont basés sur la charge de travail de l'étudiant. Pour des études à plein temps, ce qui représente environ 1500-1800 heures par an, l'année est créditée de 60 crédits.

Le crédit valorise la charge totale de travail d'un étudiant pour acquérir une compétence. Il comprend les heures en présentiel devant l'enseignant (cours, TD, TP, tutorat etc.) mais aussi le travail personnel, les stages, les entretiens, le contrôle continu, les examens de l'étudiant.

Il s'agit d'un système de transfert (qui permet de reconnaître une période de mobilité) et d'accumulation de crédits (qui permet de capitaliser des connaissances et des compétences).

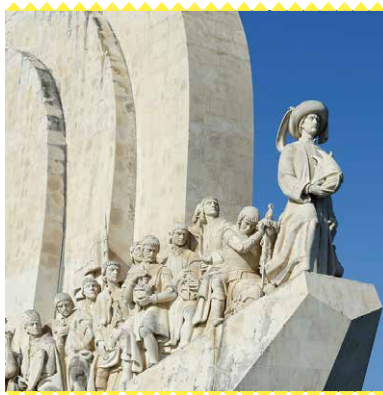








Au retour de sa mobilité Camille valide tous ses crédits **ECTS** et obtient sa licence professionnelle. Elle recherche alors un emploi à l'étranger via la plateforme Europass et fait appel à un conseiller **EURES** qui lui fournit des informations sur son futur projet d'installation au Portugal.



**EURES** (EUROpean Employment Services) est un réseau de coopération formé par les services publics de l'emploi destiné à faciliter la libre circulation des travailleurs, grâce à la mise à disposition d'une base de données d'offres d'emploi. **EURES** fournit des renseignements pratiques sur les conditions de vie et de travail des différents pays européens. Il s'appuie sur un réseau de plus de 900 conseillers dans toute l'Europe.

-> <https://ec.europa.eu/eures/public/fr/homepage>

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les offres d'emploi Eures sont aussi directement accessibles depuis la plateforme Europass.



Camille a l'opportunité de travailler au Portugal mais son futur employeur demande quelles sont les compétences qu'il a acquises au sein de sa formation avant de pouvoir l'engager.



Elle prépare son entretien d'embauche, explore son profil de compétences Europass ; enrichi sa bibliothèque avec le Supplément au Diplôme que lui a remis son université. Elle y joint également des lettres de recommandation.

Son futur employeur comprend que sa formation équivaut au niveau 6 du Cadre Européen des Certifications ce qui répond à ses attentes. Pour bien faire reconnaître son diplôme, Camille s'adresse aux centres ENIC NARIC pour obtenir une attestation de comparabilité de son diplôme.



**LE CADRE EUROPÉEN DES CERTIFICATIONS ET DE L'APPRENTISSAGE** tout au long de la vie a pour objectif de faciliter la comparaison des différentes certifications et des diplômes européens. Pour qu'un citoyen puisse poursuivre une formation ou bien être recruté dans un pays de l'Union, il est important que tous les employeurs, les formateurs puissent comprendre quels sont les savoirs, aptitudes et compétences acquis en formation.

Le **CEC** est un outil de transposition permettant de rendre les qualifications nationales compréhensibles et comparables entre pays de l'Union européenne.

Comptant 8 niveaux, le CEC est fondé sur les résultats d'apprentissage, pour tous les types de qualifications et permet de définir clairement ce qu'une personne sait, comprend et est capable de faire. Le niveau augmente de 1 à 8, en fonction des niveaux de compétences.

Le cadre national français, en vigueur depuis 2019, a adopté les principes du cadre européen des certifications.

**Pour comprendre et comparer les types de certifications découvrez l'outil de comparaison des cadres nationaux des certifications :**

-> <https://europa.eu/europass/fr/compare-qualifications>



Les **ENIC** (European Network of Information Centres) **NARIC** (National Academic Recognition Information Centres) sont des points de contact qui fournissent des informations sur la législation relative à l'enseignement supérieur (reconnaissance, assurance qualité, Licence Master Doctorat, ECTS, supplément au diplôme et Validation des acquis de l'apprentissage), les statistiques et le système des diplômes nationaux.

Ils contribuent à promouvoir la mobilité internationale **en facilitant la lecture des parcours de formation à l'étranger** à travers l'élaboration d'attestations de comparabilité délivrées pour un diplôme obtenu à l'étranger.

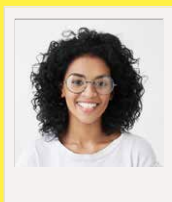
Ils renseignent sur les systèmes éducatifs et fournissent des informations sur les procédures à suivre pour exercer une profession réglementée.

ENIC/NARIC est utile pour obtenir une équivalence de diplôme étranger en France, pour poursuivre des études, pour obtenir une équivalence de diplôme français à l'étranger et/ou obtenir une homologation, une équivalence, une assimilation ou une reconnaissance d'un diplôme étranger.

-> <http://www.ciep.fr/enic-naric-france>

Le Centre ENIC-NARIC France est rattaché à France Education International.

-> [www.france-education-international.fr](http://www.france-education-international.fr)



Camille a construit son parcours de formation en utilisant des outils et des réseaux de la Commission Européenne. Il s'est informé et a découvert la richesse des nombreux sites de conseils sur les possibilités de vivre une expérience en Europe. Il a saisi l'opportunité de se former via Erasmus+, il a capitalisé ses

acquis d'apprentissage, et a fait reconnaître pleinement son parcours pour trouver un emploi.

**Il sait désormais que des passerelles existent entre les études et le monde professionnel et il a pris conscience que la formation tout au long de la vie est une réalité.**

---

# Pour aller plus loin...

---



## La classification européenne des aptitudes/compétences, certifications et professions ESCO : European Skills/ Competences, qualifications and Occupations

Les portails d'emploi nationaux utilisent des systèmes de classification qui leur sont propres. Echanger des données lorsque les systèmes sont basés dans des pays différents n'est pas toujours facile.

ESCO identifie et classe les compétences, les qualifications et les professions de façon standard, en utilisant une terminologie normalisée dans toutes les langues de l'UE au moyen d'un format de données ouvert.

-> <https://ec.europa.eu/esco/home>

## Mobilités à visée certificative

Les établissements accueillants des lycéens professionnels ou des apprentis peuvent mettre en place des mobilités à visée certificative, c'est-à-dire des mobilités reconnues et validées dans le parcours de formation.

Ainsi les acquis d'apprentissage obtenus lors d'une période de stage ou d'une formation dans un autre pays d'Europe sont pleinement reconnus et intégrés dans le parcours académique. Cela est possible en utilisant les outils de reconnaissance et de validation des acquis d'apprentissage obtenus à l'étranger.

Une équipe d'experts Erasmus + pour l'enseignement et la formation professionnelle est à disposition pour des conseils personnalisés et des informations.

## L'assurance qualité

- Pour l'enseignement et la formation professionnels **EQAVET** (CERAQ en français : Cadre Européen de Référence pour l'Assurance Qualité dans l'enseignement et la formation professionnels). C'est un cadre de référence qui propose des principes, des critères de qualité et des indicateurs communs, susceptibles d'aider à évaluer et à améliorer les systèmes et les prestations de l'enseignement et de la formation professionnelle existants.
- Pour l'enseignement supérieur **EQAR** (European Quality Assurance Register for Higher Education) est un registre d'organismes de l'enseignement supérieur ayant démontré leur conformité avec un ensemble commun de principes de l'assurance qualité en Europe.

**EUROGUIDANCE**

**EURODESK**

**PLATEFORME  
EUROPASS**

(Profil de compétences, CV,  
espace « bibliothèque »)

**EURES**



Je valorise mes compétences

**PLATEFORME  
EUROPASS**

(opportunités de formation,  
offres d'emploi, information)

**YOUTHPASS**

Je m'informe / Je m'oriente

Je capitalise des crédits



**ECTS**

---

# Glossaire

---

**CEC** : Cadre Européen des Certifications : instrument de transposition qui rend compréhensible en Europe les certifications nationales

**ECTS** : système européen de transfert et d'accumulation de crédits qui facilitent la lecture et la comparaison des programmes d'études des différents pays européens

**ERASMUS +** : programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport de la Commission européenne pour la période 2021/2027

**EURES** : réseau européen de services de l'emploi destiné à favoriser la libre circulation des travailleurs

**EURODESK** : réseau d'information sur l'Europe à destination des jeunes

**EUROGUIDANCE** : réseau européen de centres de ressources pour l'orientation et la formation tout au long de la vie

**EUROPASS** : plateforme de gestion des compétences et des carrières

**YOUTHPASS** : outil de reconnaissance pour les compétences acquises dans un contexte d'éducation non formelle

**L'Agence ERASMUS + France  
a pour objectifs de :**

- **promouvoir et mettre en œuvre** le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport Erasmus+ sur les volets éducation et formation ;
  - **promouvoir** les dispositifs européens Europass, Euroguidance, EPALE, et l'Agenda Européen pour l'Éducation des Adultes ;
  - **promouvoir** les actions centralisées Erasmus+ mises en œuvre par l'Agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture » (EACEA) ;
  - **veiller**, conjointement avec l'agence chargée du volet jeunesse du programme Erasmus+, à la gestion coordonnée de la mise en œuvre du programme au niveau national
  - **mettre en commun** des ressources nécessaires à l'animation et à la réalisation des objectifs du programme;
  - **gérer** les fonds alloués ;
  - **veiller** à l'articulation et à la cohérence de la mise en œuvre
- du programme Erasmus + avec les politiques nationales de l'éducation, de la formation, de l'emploi, de la recherche, de la culture, du numérique, et de promouvoir et d'accompagner la mise en place de politiques en faveur de la mobilité européenne et internationale des publics concernés aux échelles nationale et infranationale ;
  - **définir** des objectifs, de mesurer l'impact des programmes et des dispositifs et de procéder à leur évaluation interne ;
  - **développer** de façon partenariale, notamment avec les collectivités territoriales, l'observatoire **ERASMUS +** comme centre de ressources sur la mobilité européenne et internationale autour d'Erasmus+ et de produire des connaissances et des données au niveau national dans les domaines de la mobilité et de l'internationalisation des établissements d'éducation et de formation.

 [twitter.com/Agence2E2F](https://twitter.com/Agence2E2F)

 [www.facebook.com/agence2E2F](https://www.facebook.com/agence2E2F)





UNE AGENCE  
AU SERVICE DU  
PROGRAMME STAR  
DE L'EUROPE !

## LES SUPPORTS WEB DE L'AGENCE :

Site portail des Agences Erasmus+  
jeunesse et Education formation :  
**info.erasmusplus.fr**

Site institutionnel Agence Erasmus+  
France / Éducation et Formation :  
**agence.erasmusplus.fr**  
-> *Actualités et évènements  
de l'Agence, médiathèque, galerie  
de projets, programme Erasmus+*

Site dédié aux organismes  
souhaitant déposer une demande  
d'accréditation Erasmus+ ou  
de subvention pour un projet  
de mobilité ou un partenariat  
**monprojet.erasmusplus.fr**

Plateforme de délivrance des Europass  
Mobilité  
**europassmobilité.fr**

# Mes notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Édité avec le soutien financier de la Commission européenne.  
Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la  
Commission européenne. Janvier 2022.

Crédit photographique : Shutterstockimages



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Erasmus+**